

Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières

La croissance de l'encours de crédit bancaire aux sociétés non financières a de nouveau progressé en 2022 (+ 8,8 % dans la région Centre-Val de Loire), aussi bien pour les services et l'industrie que pour les petites et moyennes entreprises (PME) dont l'encours à court terme augmente de 4,4 %. L'endettement bancaire net reste faible, en raison du maintien en trésorerie d'une partie significative de l'endettement contracté durant la crise sanitaire. En effet, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État en 2021 avaient engendré des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Ce soutien de l'État aux entreprises avait contribué au taux de défaillance d'entreprises historiquement bas en 2021. Ce taux a augmenté de manière continue en 2022, mais le niveau de décembre 2022 reste inférieur à celui d'avant la crise sanitaire.

Un important soutien financier accordé aux entreprises dont les effets s'estompent

En 2020, pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (activité partielle, exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (reports de charges, prêts garantis par l'État, maintien de taux d'intérêt bas jusque mi-2022 par la BCE et accroissement de la liquidité des banques). Ainsi, les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps, de façon très nette dans l'industrie et plus progressivement dans les services, en raison du fort impact de la crise sanitaire sur les services de proximité. En 2021, les niveaux de trésorerie estimés par les chefs d'entreprises apparaissaient confortables. C'est moins le cas en 2022 avec une dégradation pendant l'été suivie d'un rétablissement complet dans les services, mais assez partiel dans l'industrie ►figure 1. La hausse des coûts de production n'est répercutée que partiellement dans les prix de vente, le remboursement des prêts garantis par l'État se poursuit et les taux montent notablement en 2022 (taux d'intérêt des crédits bancaires à 3,13 % en décembre 2022, plus du double de décembre 2021).

Un taux de défaillance des entreprises qui revient vers son niveau d'avant-crise sanitaire et un endettement qui progresse plus vite que la moyenne nationale

Ce soutien massif avait montré son efficacité avec un taux de défaillance d'entreprises demeuré faible tout au long de l'année 2021. La hausse des défaillances a été continue en

2022 pour atteindre 41 300 en décembre 2022, un niveau qui reste inférieur à l'avant-crise sanitaire. La forte progression des financements bancaires aux sociétés non financières se confirme en 2022, elle est liée non à des mesures de soutien des pouvoirs publics mais à une réintermédiation du financement des entreprises (SNF, sociétés non financières) ►figure 2. En glissement annuel, les financements bancaires augmentent de 8,8 % en région Centre-Val de Loire contre une moyenne nationale de + 3,4 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME) à court terme avait diminué de 3,6 % en 2021. Il avait très largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20,0 % par rapport à 2019). Il augmente de 4,4 % en 2022 ►figure 3. Cette croissance, moins marquée que pour les grandes entreprises, est liée au crédit d'investissement (+ 3,6 % des crédits à l'équipement en région Centre-Val de Loire en 2022).

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrait essentiellement sur le court terme, ce n'était plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues. Cette tendance perdure en 2022, avec un recul de 4,5 % des crédits de trésorerie aux entreprises en région Centre-Val de Loire ►figure 4. Si les caractéristiques et les modalités de remboursement des prêts garantis par l'État - qui les apparentent à certains égards à des crédits de moyen terme - pouvaient expliquer que la durée des crédits accordés aux sociétés non financières se soit allongée en 2021, il convient aussi de souligner le phénomène de réintermédiation bancaire du financement des entreprises en 2022 avec une préférence marquée pour les crédits d'investissement à plus long terme.

En termes sectoriels, des différences importantes sont observables au sein du secteur

marchand : les grandes entreprises ont des encours qui progressent deux à trois fois plus que les PME, la croissance est surtout portée par les entreprises industrielles et plus encore par celles de conseil et service aux entreprises.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2022, les flux d'endettement des sociétés non financières ont progressé, tirés à la hausse par les crédits à l'équipement. Néanmoins les estimations par les chefs d'entreprises de leur niveau de trésorerie se sont nettement dégradées à l'été 2022 avant de se redresser à la fin de l'année. Le redressement reste partiel dans l'industrie. Les hausses de prix ne rattrapent pas complètement la progression des coûts de production. La hausse très nette au 2^e semestre 2022 des coûts des emprunts contribue également à expliquer la dégradation de la situation. Dans un contexte géopolitique incertain, il est encore trop tôt pour savoir si en 2023 les flux d'endettement seront aussi nettement en croissance, si la modération des flux de trésorerie perdurera ou encore si la réorientation du crédit bancaire vers le financement des investissements se confirmera.●

David HUEBER (Banque de France)

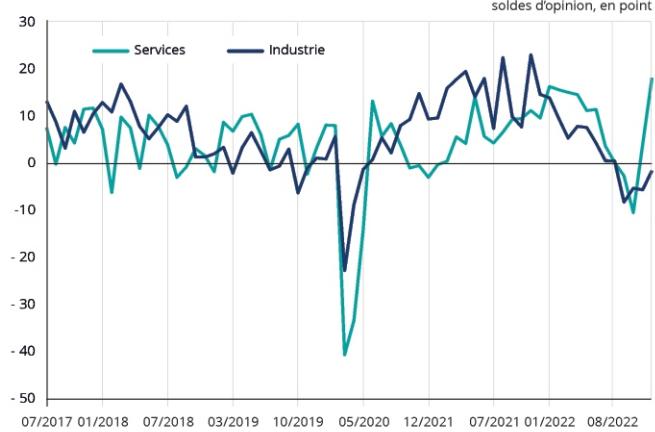
Méthodologie :

Precision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions Françaises – décembre 2022.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2022.

► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie



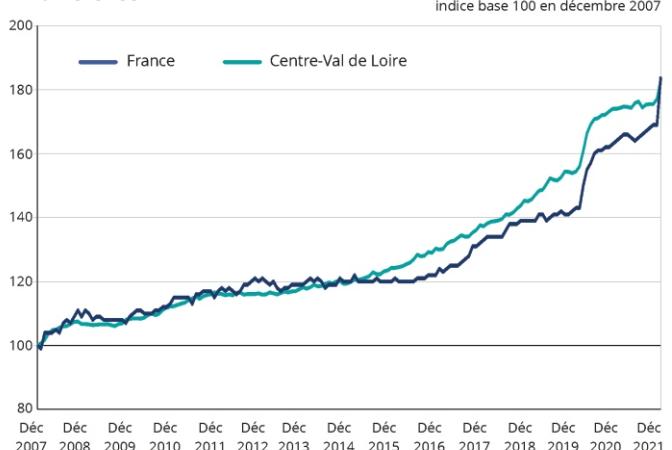
Note : le solde d'opinion sur la situation de trésorerie mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau de trésorerie considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus de la normale (en-dessous). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 18 points dans les services marchands et - 2 points dans l'industrie.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises des services marchands et industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

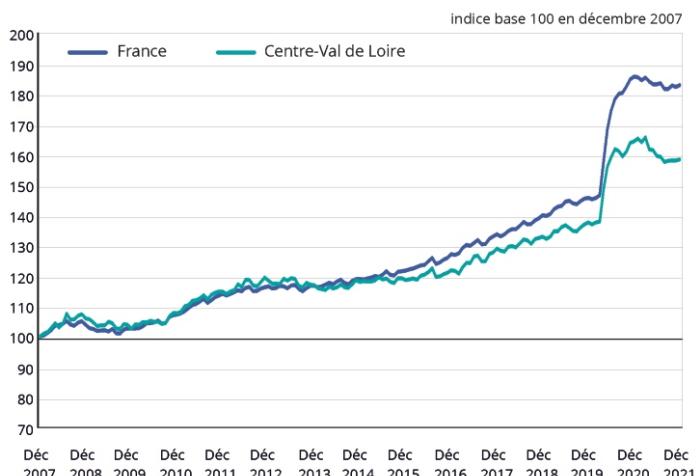
► 2. Financement bancaire des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.

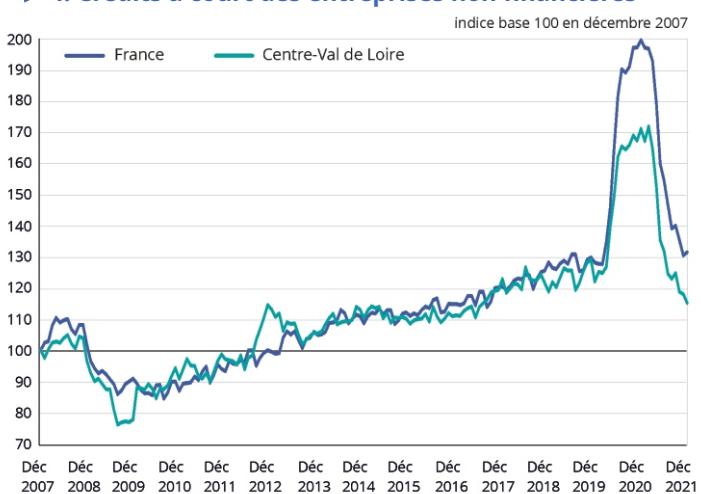
► 3. Crédits mobilisés et mobilisables dans les PME hors micro-entreprises



Champ : toutes les PME hors micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.

► 4. Crédits à court des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.